



# ABANCOURT INFO

## EDITORIAL

Chers abancourtoises et abancourtois,

Voilà, la période des vœux s'achève et, pour ceux qui n'ont pu être présents le samedi 13 janvier, je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2018. J'y associe l'ensemble du conseil municipal et nous vous souhaitons une très bonne année 2018, pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont proches. Que cette nouvelle année éloigne peines et difficultés afin de pouvoir vivre dans la paix et l'harmonie.

L'année 2017 aura été une année de transition. Des échéances électorales majeures ont eu lieu et notre pays peut désormais respirer. Depuis quelques mois des signes économiques positifs sont là, nous souhaitons tous que la France sorte du déclin et se remette sur le chemin de la croissance et de la prospérité.

Avec mon équipe municipale, nous aurons à valider le budget communal dans les prochaines semaines. Il est vrai que l'exercice devient de plus en plus compliqué tant les incertitudes sont nombreuses entre la disparition progressive de la taxe d'habitation, les diminutions de la dotation globale de fonctionnement, l'incertitude sur l'octroi de subventions pour nos projets... surtout il est de plus en plus difficile de se projeter au-delà d'une année et donc de prévoir le sens que nous voulons donner à notre action. Je proposerai à mon équipe, pour Abancourt, de ne pas alourdir la fiscalité et je vous rappelle que cela fait plus de 10 ans que celle-ci est stable dans notre commune. Pour autant nous poursuivrons activement notre programme et mènerons nos projets pour que la commune conserve son attractivité.

L'attractivité devient une obligation pour nos communes rurales. Cette année, pour le regroupement scolaire Abancourt-Blargies nous perdons de nombreux enfants et les effectifs de notre école sont en baisse. Il est fort probable que nous perdions une classe à la rentrée 2018-2019. Bien sûr nous ferons valoir auprès des autorités académiques la nécessité que représentent des classes moins chargées eu égard au niveau scolaire des enfants de notre territoire qui demeure l'un des plus bas de l'Oise. Pas sûr que nous soyons entendus !

**« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ».**  
C'est ce que font tous les conseillers et je les remercie pour leur participation généreuse à la vie communale. Je remercie les agents municipaux pour leur implication : ils sont des acteurs essentiels pour la vitalité de notre commune. Je remercie également les bénévoles des associations qui participent au bien vivre ensemble et au dynamisme local.

Encore une fois bonne année à tous.

Très sincèrement

Votre maire : Jean Louis DOR

### SOMMAIRE

Edito	P.1
Les vœux du maire	P.2
La municipalité	P.3
Abancourt en images	P.4
Informations pratiques	P.5
Etat civil	P.7
Infos mairie	P.8

## Voeux du maire 2018



Samedi 13 janvier 2018, les abancourtoises et abancoutois se sont déplacés en nombre, comme chaque fois, pour les vœux du maire, Jean Louis DOR, entouré de son équipe municipale au complet. Ce fut un grand honneur d'accueillir le sénateur Olivier PACCAUD, très attaché à la défense de la ruralité. Dans son discours et comme c'est de coutume, le maire a retracé les principales actions menées en cette année 2017 et présenté une idée de ce que sera 2018, en dépit même des incertitudes qui planent sur les budgets communaux. Voici quelques extraits de son discours.

« Comme chaque année nous avons l'ambition, **et à l'échelle de nos moyens**, de mener un programme qui participe de l'amélioration des conditions de vie de nos habitants et de l'image de notre commune, **même si parfois, nous n'avons pas le sentiment que chacun perçoit tous ces efforts.**

**Notre école** d'abord car vous savez l'attachement que nous y portons tous. Aujourd'hui nous sommes fiers du résultat et heureux de voir des conditions d'accueil idéales pour nos enfants et des conditions de travail considérablement améliorées pour les enseignants et les personnels. Cette année c'est l'heure des comptes et tous ces travaux auront coûté 880 400 €, et nous aurons perçu du département et de l'Etat 446 177 € de subventions, soit un peu plus de 50 %. Le reste étant financé par un emprunt de 250 000 € et nos fonds propres.

Nous avons procédé à des travaux importants sur **l'éclairage public** qui ont été l'occasion de reprendre 65 points lumineux sur 117 et tous, particulièrement énergivores. Les 9 armoires de commande existantes ont été reprises et mises aux normes, ce qui nous permet aujourd'hui d'optimiser le temps d'éclairage et de générer des économies. Ces travaux ont été réalisés par le SE 60 et ont coûté à la commune 27 589 € pour un coût global de près de 100 000 €.

Pour **la voirie**, nous avons entrepris le gravillonnage de la rue Robert BARE et du **parking de la salle des fêtes**. Ce même parking qui, après l'acquisition et du terrain et des

travaux sommaires en 2015, est devenu opérationnel avec des travaux de clôture, d'éclairage et de stabilisation de surface pour un montant de 25 390 € financés sur nos fonds propres.

La réfection totale de **la toiture de l'église**, dont vous savez qu'elle mettait en péril notre édifice, devenait une urgence. C'est une première étape mais essentielle. Ces travaux réalisés par une entreprise locale, l'entreprise SALMON Frères, ont coûté 78 964 € dont 30 840 € de participation du département et 18 492 € de subventions de l'Etat, laissant à la commune un reste à charge de 29 632 €, ce qui en fait une belle opération. »

Le maire a retracé également **les animations** qui ont émaillé l'année 2017.

« En matière d'animation nous ne sommes pas en reste. Nous avons participé en mars 2017 à l'opération Hauts de France Propres, lancé par la Région et avons ramassé plus d'une tonne de déchets de tous ordres dans les fossés et les abords de la commune, résultat d'un incivisme grandissant... Grâce à la CCPV nous avons souscrit à une opération de plantation de haies aux abords de l'école et ce fut l'occasion de faire participer les enfants de notre école et de les éveiller au développement durable et à la biodiversité... »

Enfin, c'est l'une de nos volontés que d'amener la culture au plus près des habitants de la commune et la pièce de Feydeau jouée par nos amis du Théâtre de l'Orage a mobilisé une centaine de personnes ce qui est, tout compte fait, une belle réussite. »

Le maire a ensuite évoqué les actions que le conseil municipal compte mener en 2018.

« Et pour 2018, quels seront nos projets ? ils peuvent paraître



peu ambitieux à priori, mais ils sont raisonnables au regard du manque de visibilité budgétaire..... nous avons prévu de réhabiliter l'ancienne classe située dans l'aile de la mairie pour en faire une salle d'honneur digne de ce nom et plus adaptée aux besoins de la commune,

## Voeux du maire 2018



*il faudra couvrir le bâtiment à pompe qui fait tâche aujourd'hui près d'une si belle toiture qu'est celle de l'église, nous allons lancer une étude sur les besoins en eau d'incendie, sur l'agrandissement de la cuisine de la salle des fêtes, ainsi que sur le traitement des inondations rue de l'Eglise.*

***Vous le voyez, si l'oisiveté est mère de tous les vices, je peux vous assurer qu'elle ne nous guette pas !*** »

Comme il se doit et comme Président cette fois de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, Jean Louis DOR a fait un point assez complet des actions de cette collectivité au profit des communes de notre territoire.

Après avoir présenté ses vœux et ceux du conseil aux

habitants présents, le maire a appelé chacun à être heureux.

*« Adoptons tous pour cette nouvelle année des règles d'or du vivre ensemble. Nous devons avoir un espoir constant en la vie que nous nous devons tous de porter. D'autres l'ont fait de façon remarquable. Je ne peux m'empêcher en forme d'hommage, de citer Jean D'Ormesson dans son expression si parfaite du bonheur de vivre. Il disait : « je crois que si je passe pour l'écrivain du bonheur, c'est parce que je pense qu'il faut être heureux en dépit de tout le reste ». Toujours en forme d'hommage, d'autres ont su nous inviter d'une manière différente à embrasser le bonheur de vivre, en chanson par exemple, nous intimant de « Vivre pour le meilleur », nous poussant à toujours rechercher « l'envie d'avoir envie » pour allumer nos vies tout en adoptant une devise « résiste ! »*

***« Je veux simplement vous dire chers amis, qu'en ces temps troublés et agités, dans un monde en perpétuel mouvement, dans un contexte de relations internationales fragilisées, les institutions doivent être le cadre rassurant pour les citoyens. Ces institutions, dont la commune fait partie, doivent protéger, servir et accompagner l'épanouissement personnel. »***

## Les goûters de l'Energie à Abancourt

Mercredi 31 janvier, la salle des fêtes d'Abancourt était pleine pour accueillir « les goûters de l'Energie ». Cet évènement cofinancé par l'ADEME et la CCPV a pour but de sensibiliser petits et grands aux économies d'énergies, et se fait en étroite collaboration avec les groupements scolaires du territoire.

Au programme, de 16 h à 17h 30, un goûter et jeux pour les enfants animés par la ludoplanète, mais les parents ont pu, individuellement se voir restituer la thermographie aérienne de leur habitation, et une ballade thermographique virtuelle. Un spectacle jeune public « l'igloo d'Anuniaq » clôturait cet après-midi.



# INFOS PRATIQUES

## La construction du Plui-H se poursuit en Picardie Verte

Au mois de mars 2016, la CCPV a prescrit l'élaboration d'un Plui-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat).

Une fois approuvé, ce Plui-H fixera un cadre réglementaire pour les projets de construction et d'aménagement sur les 89 communes de la CCPV et se substituera aux documents d'urbanisme communaux existants.

La première phase de diagnostic initiée en 2016 a permis d'identifier les atouts, les points d'amélioration et les besoins du territoire.

Depuis le mois de septembre, la seconde phase de l'élaboration du Plui-H, à savoir, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (ou «PADD») a été lancée et devrait prendre fin en mars 2018. Etape phare dans la construction d'un document d'urbanisme, le «PADD» constitue un document synthétique et public qui exprimera le projet de territoire de la Picardie Verte pour les 10-15 ans à venir. Il définira les objectifs d'aménagement et de développement du territoire en matière d'aménagement de l'espace, de développement écono-

mique, de transport, d'habitat, d'environnement, de commerces, ou encore de services.

Ce futur document d'urbanisme est élaboré par les élus et les habitants du territoire de la Picardie Verte. Pour ce faire, des ateliers participatifs ont été organisés fin 2017. Ceux-ci ont permis de connaître l'avis des élus sur les objectifs souhaités pour le territoire. D'autre part, plusieurs journées d'informations autour du Plui-H ont été organisées afin d'associer la population. La foire de Grandvilliers au mois de novembre fut l'occasion de renseigner la population et d'échanger avec elle, grâce aux animations ludiques conçues spécialement pour l'occasion. L'ensemble de ces événements autour du Plui-H est primordial pour construire un document d'urbanisme intercommunal adapté à son territoire, à ses élus et à ses habitants.

L'écriture du «PADD» est actuellement en cours et devrait être validée d'ici la fin du mois de mars.

Plus d'information sur :

[www.plui-picardie-verte.fr](http://www.plui-picardie-verte.fr)

## Demande de cartes grises



Il n'est désormais plus possible d'effectuer la démarche en se rendant à la préfecture ou par courrier : elle s'effectue à présent en ligne. Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures. Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet.

Vous pouvez également faire la demande vous-même sur internet à l'adresse <https://ants.gouv.fr>

# INFOS PRATIQUES



## Plateforme de la Rénovation Énergétique de l'Habitat



Picardie Verte  
Communauté de Communes

Vous voulez rénover votre logement ?

Vous avez des questions sur votre logement ? sur l'énergie ?

Ayez le bon réflexe : contactez la « Plateforme » de la Picardie Verte !

La « Plateforme de la Rénovation Énergétique de l'Habitat », c'est un service public :

Avec un animateur à votre écoute, pour un service gratuit, neutre et indépendant,

Pour répondre à toutes vos questions sur l'amélioration énergétique de votre logement, ou vous orienter vers nos partenaires,

Pour faire les bons choix et vous aider à vous y retrouver au milieu des démarches.

La Plateforme, à votre service :

Vous êtes un particulier : du simple conseil à l'accompagnement de vos travaux, sur un plan technique, administratif et financier, nous soutenons votre projet,

Vous êtes un professionnel : informations techniques, formations certifiantes et appui dans vos démarches administratives, nous sommes à vos côtés.

La Plateforme, c'est un réseau d'experts :

En plus de l'animateur, la Plateforme fait appel à des spécialistes de la rénovation, les « Conseillers Info Énergie », issus des Espaces Info Énergie des Ateliers de la Bergerette et de l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement).

Leur rôle est de vous conseiller sur la nature des travaux à mener, les éco-gestes et les dispositifs existants pour vous accompagner (aides financières et fiscales). Ils assurent des permanences sur le territoire de la Picardie Verte, dans le cadre de la Plateforme, pour répondre à toutes vos questions.

Contactez-nous :

Par téléphone : au 03 44 04 56 05, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Par mail : [edarras@ccpv.fr](mailto:edarras@ccpv.fr)

Par courrier : CCPV - 3 rue de Grumesnil - 60220 FORMERIE

Site internet : [picardieverte.com](http://picardieverte.com)



# ABANCOURT EN IMAGES



*L'arbre de Noël des Enfants*



*Théâtre avec la Compagnie du Théâtre de l'Orage*

# INFOS PRATIQUES

## Du nouveau à la Cité des métiers de Grandvilliers

A la Cité des Métiers de Grandvilliers, dans la zone d'activités communautaire, la Communauté de communes de la Picardie Verte, en partenariat avec Jobi-Joba, crée une plateforme pour l'emploi officiellement ouverte le 5 février 2018. Toutes les offres d'emplois et de formations du territoire seront à portée de clic, sur un site unique ! déjà plus de 6700 offres sont en ligne !

Toute personne à la recherche d'un emploi pourra consulter les offres disponibles dans un rayon de 50 kilomètres autour de Grandvilliers et les trier par secteur, métier, entreprise... les candidats ont également la possibilité de créer, au sein d'un espace personnel et sécurisé, leurs CV et de le transmettre aux employeurs par l'intermédiaire de la plateforme.

Toute entreprise du territoire peut mettre en ligne ses offres d'emplois directement sur la plateforme et ainsi se mettre en lien avec les candidats potentiels. La communauté de communes offre ainsi un outil performant, simple d'utilisation et gratuit au service de l'emploi. Ce site sera également le lieu d'information privilégié pour toute l'actualité économique du territoire.

Pour y avoir accès : [emploi.picardieverte.com](http://emploi.picardieverte.com)

## Etre informé en temps réel

La commune peut vous communiquer, si vous le souhaitez, des informations de façon dématérialisée, - alertes météo - mises en garde sécurité - infos services publics - infos communales etc...

Pour cela vous pouvez transmettre à la mairie votre adresse mail. La commune d'Abancourt s'engage à la garder confidentielle. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Il vous suffit d'envoyer un email à [mairie@abancourt.fr](mailto:mairie@abancourt.fr) en y joignant nom, prénom et adresse postale.

## AGENDA

Dimanche 8 avril  
Repas annuel du Comité  
des Cheveux Blancs

Mardi 8 mai  
Cérémonie du Souvenir

Dimanche 17 juin  
Kermesse scolaire

Vendredi 22 juin  
Fête de la Saint Jean

Dimanche 22 juillet  
Brocante

## ETAT-CIVIL

### Naissances :

11 novembre 2017 : Alizée Candice Eva LEFEBVRE

18 janvier 2018 : Lylou PAINTRE

### Décès :

26 décembre 2017 : Michel Aurélien Gabriel LEVASSEUR

# INFOS PRATIQUES

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le mardi de 16h00 à 17h30  
Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le jeudi de 16h00 à 17h30  
Le samedi de 10h00 à 11h00

---

Permanence téléphonique en journée au 03 44 04 21 74  
E-mail : [mairie@abancourt.fr](mailto:mairie@abancourt.fr)

---

Permanences maire ou adjoints :

Le mardi de 17h30 à 19h00  
Le samedi de 10h00 à 11h00

Par ailleurs le maire reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.

## Numéros d'urgence

**GENDARMERIE**

**17 ou 03 44 04 50 17**

**SAMU**

**15**

**SAPEURS-POMPIERS**

**18 ou 112 (portable)**

## SERVICES PUBLICS

**Communauté de communes  
de la Picardie Verte**

Standard : 03 44 04 53 90  
Assainissement : 03 44 04 53 93  
Animation : 03 44 04 56 05  
Déchets : 03 44 04 53 97

**CPAM**

08 20 90 41 12

**Trésor public**

03 44 46 17 72

**EDF-GDF**

08 10 33 30 60

**Assistante sociale : Mme BOUTILLIER**

Rendez-vous à prendre au 03 44 10 80 00  
Des permanences sont organisées sur rendez-vous  
par l'assistante sociale.

**Permanence Urbanisme CCPV**

Le service tient ses permanences de 9h à 12h le 1er  
mercredi de chaque mois à la mairie de Formerie  
(rendez-vous obligatoire), le 2ème mercredi à  
Grandvilliers, le 3ème à Marseille en Beauvaisis et le  
4ème à Songeons.